



## Le gouvernement va labelliser 80 "cités éducatives" dans les quartiers populaires

Paris, 30 août 2019 (AFP) -

Quatre-vingt "cités éducatives", dispositif visant à améliorer la réussite scolaire dans les quartiers défavorisés et mesure-phare du rapport Borloo sur la politique de la Ville, doivent être labellisées jeudi par le gouvernement, a-t-on appris vendredi auprès du ministère de la Cohésion des Territoires.

Les territoires qui obtiendront ce label se partageront 34 millions d'euros de crédits par an, soit plus de 100 millions sur trois ans, afin d'intensifier la prise en charge scolaire et périscolaire des élèves de ces quartiers.

Les ministres de la Cohésion des Territoires Julien Denormandie et de l'Education Jean-Michel Blanquer doivent annoncer "la liste des cités éducatives" jeudi à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, a affirmé le ministère.

C'est principalement dans cette ville "symbolique", devenue l'emblème de la politique de la Ville depuis les émeutes de 2005, ainsi qu'à Aulnay-sous-Bois, également en Seine-Saint-Denis, que Julien Denormandie va "s'installer" une semaine, de lundi à vendredi, "pour mettre en avant ce qui fonctionne dans les quartiers", explique le ministère à l'AFP.

Avec les "cités éducatives", avait souligné le gouvernement en mai, l'Etat veut "intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire", en créant un "écosystème favorable".

Concrètement, l'initiative expérimentée à Grigny (Essonne) en 2017 doit permettre à de nombreux acteurs, allant des entreprises (dans le cadre de stages par exemple) aux espaces culturels (bibliothèques...), en passant par les travailleurs sociaux d'intervenir dans le parcours de l'élève, en appui de l'école, pour éviter notamment les décrochages.

L'idée avait été reprise par l'ancien ministre de la Ville Jean-Louis Borloo dans son rapport, enterré l'an dernier par le gouvernement qui n'en avait retenu que quelques mesures.

sha/asm/jt/sd

Afp le 30 août 19 à 14 17.